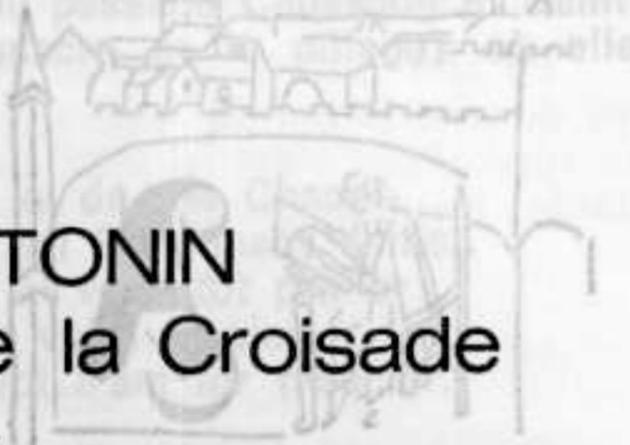




insol. grâce à ce Saint-Antonin
 d'occasion (1), nous pouvons sa-
 voir ce qui s'est passé dans notre
 ville au début de la croisade, c'est-
 à-dire au printemps 1213.
 époque à laquelle il interromp
 une cause inconnue.



SAINT-ANTONIN et la chanson de la Croisade

par André VIGNOLES

Le 10 mars 1209, le pape Innocent III lance une croisade contre les hérétiques cathares du Toulousain dits « albigeois ». Trois armées croisées s'avancent vers nos régions. Ainsi va commencer une guerre qui durera jusqu'en 1255 — date de la chute de Quéribus — soit 46 ans et qui sera une des plus féroces et des plus meurtrières du Moyen-Age. Elle se terminera par le rattachement de toutes les possessions du comte de Toulouse à la couronne de France.

Ces événements ont été partiellement rapportés dans la « Cançon de la Crosada » qui est non seulement un document historique précieux, mais aussi une œuvre littéraire occitane importante par son volume (10.000 vers environ) et ses qualités littéraires, surtout dans la deuxième partie du poème. Nous savons, en effet, que la chanson a été écrite successivement par deux auteurs différents.

Le premier, Guilhem de Tuleda, protégé du comte Baudoin, frère renégat du comte de Toulouse, fut fait par lui chanoine de Saint-Antonin, comme le dit le début de la chanson :

Al comte Baudoi (cui Jesus gard e guit !)
 Vint el a Brunequel, que mon joi l'aculhit.
 Puis le fist far canonge, ses negun contradict
 Del borc Sant-Anthoni, qu'il avoit establhit.

Adonc fit el cest libre es el meteish l'escrit.

Il vint à Bruniquel, avec joie accueilli
 Par le comte Baudoin (par Jésus soit beni)
 Qui l'a fait chanoine, sans aucun contredit
 du bourg Saint-Antonin où il était établi.

Il fit alors ce livre que lui-même écrivit.



insi, grâce à ce Saint-Antoninois d'occasion (1), nous pouvons savoir ce qui s'est passé dans notre ville au début de la croisade, c'est-à-dire jusqu'au printemps 1213, époque à laquelle il interrompt définitivement son œuvre pour une cause inconnue.

Le second auteur, anonyme, apparemment partisan du comte de Toulouse, continuera le récit et l'interrompra à son tour en 1219 pour une cause également inconnue. Saint-Antonin n'y est jamais mentionné.

Ainsi donc, au mois de mai 1209, une puissante armée croisée se forme à Lyon et se met en marche. Elle est composée de nombreux barons français, bourguignons, limousins, allemands, poitevins, saintongeais :

La ost fo meravilhosa, si m'ajut fes :
 Vint melia cavaliers, armats de totas res
 E plus de docent melia, que vilans que pages ;
 En cels no comti pas ni clergues ni borzes.

Par ma foi, merveilleuse et grande fut l'armée
 Vingt mille chevaliers, fortement équipés
 Et plus de deux cent mille valets et écuyers
 Où je ne compte point bougeois ni tonsurés.

Les chiffres avancés par Guilhem de Tudela sont sans doute exagérés. Il n'en reste pas moins que cette armée était immense pour l'époque. Les légats qui la conduisaient disaient dans leur rapport au pape, « qu'il ne semblait pas qu'il y en eût jamais eu de telle dans le monde chrétien ».

Une autre armée moins importante arrive par l'agenais :

Autra ost de crozats venc de ves Agenés
 Mas no es pas tan grans co sela dels Francés.

Un autre ost de croisés arriva d'Agenais
 Mais n'était pas si grand que celui des Français.

(1) L'auteur écrivant son poème, assis à son pupitre dans une ville fortifiée (peut être Saint-Antonin ou Montauban). — Reproduction partielle de l'un des dessins illustrant le texte de la chanson dans le manuscrit de la Bibliothèque Nationale).

Enfin une troisième troupe, conduite par l'Evêque du puy, vient par Largentière et rançonne au passage Caussade et Saint-Antonin (qui évitent ainsi le massacre et le pillage) où elle fait halte :

E l'ivesque del Poi venc lai de ves Chacer
Cest ac de Caussada e del Borc mant denier.
Del Borc Sant-Anoni, on el venc tot primer
Al'ost de Cassanoil s'en volra el aler,
Car ilh paron paucs e vol s'am lor mescler.

Et l'évêque du Puy arriva de Chassiers
Il obtint de Caussade et du Bourg (1) maints deniers .
Du bourg Saint-Antonin, où il fut en premier
Vers l'ost de Casseneuil, il s'en voulut aller
Car, étant peu nombreux, il s'y voulait mêler.

C'est tout ce que nous saurons de ces deux derniers corps de bataille qui, vraisemblablement, se mêleront à l'ost français au cours de sa progression.

Pendant ce temps (le 22 juillet 1209), la grande armée croisée prend, incendie Béziers et massacre ses habitants. Ce fut, sans doute, la plus grande et la plus sauvage tuerie de toute la guerre :

Per so son a Bezers destruit e a mal mis,
Que trastotz los aucidron : non lor podon far pis
E totz sels aucizian qu'el mostier se son mis
Que no. ls pot gandar crotz, autar ni crucifis ;
E los clers aucizian li lols ribauts mendics
E femnas e efans, c'anc no cug us n'ichis.
Dieus recepia las armas, si l. platz, en paradis !

Alors ils ont Béziers détruit et à mal mis,
Tué ses habitants (ne pouvant faire pis),
Tué ceux qui en l'église avaient cherché abri,
Et ne les put sauver autel ni crucifix.
Clercs, femmes et enfants, tous ont été occis
Par les ribauds furieux : aucun n'en est sorti.
Que Seigneur Dieu reçoive leurs âmes en paradis !

Les légats du pape, présents lors du massacre, avancent, dans leur rapport au Saint-Père, le chiffre de vingt mille bitterois massacrés.

C'est ensuite la prise de Carcassonne et la soumission de nombreux châteaux et villes. Simon de Montfort, petit seigneur de l'île de France, reçoit des légats du Pape, le titre de vicomte

(1) Le bourg de Saint-Antonin.

de Carcassonne et de Béziers que les grands vassaux du roi de France ont refusé d'accepter.

En juin 1211, le château de Montferrand (bâti sur un sommet qui domine le col de Naurouze) commandé par le comte Baudoin, se rend. Puis c'est le tour de Rabastens, Gaillac, Montégut, La Garde, Puycelcy. Saint-Antonin se rend sans combat :

..... ; e puis si son venut
Cel d eSent Chantoni, ses armas e ses escut
E ab lor s'accorderon co ome apercebut.

..... ; puis à eux sont venus
Ceux de Saint-Antonin sans armes et sans écus
Qui avec eux s'accordèrent en hommes entendus.

C'est aussi l'époque où Baudoin trahit son frère le comte de Toulouse et rejoint les croisés.

En juillet 1211, Montfort, qui vient de prendre possession du comté de Cahors que lui cède l'évêque vassal du comte de Toulouse, retourne à Carcassonne par Lavaur et Gaillac. Au passage, il couche à Saint-Antonin :

A Sant-Antoni jagon, que poisas an malmis

Couchent à Saint-Antonin qu'ensuite ont mis à mal.

Peu après, Saint-Antonin fait allégeance au comte de Toulouse qui a entrepris une reconquête de l'albigeois :

Cels de Sant-Antoni s'en son a lui tornet

Ceux de Saint-Antonin vers lui sont revenus.

Montfort, à son tour, passe à la contre-offensive et enlève Saint-Antonin de vive force dans la nuit des 20 et 21 mai 1212 :

Cel de Sant Antoni se prezon a enardir
Per N'Azemar Jorda, mas cant venc a partir
Anc no n'i ac negu que's ne pogues jauzir.

.....
En la ost dels crozats a gran noisa e a gran brug ;

Sent Marcel deroqueron et fonderon, so cut,

E a Sent Antoni s'albergueron trastuit,

E no cug que aguessatz a lezer un ou coit

Que ilh l'agon conquis meisma sela noit ;

De mortz e de negatz n'i ac be vint e oit

Del borzes de la vila, e detz que s'en so fuit ;

Al mostier s'en aneron femnas e ome tuit,

Mas tot los raubé om e si remazo nut ;
E. les clercs foron raubatz, e lor fan gran enut
Li ribaut e.les garson.

Sench Antoni fo pres, si com ditz la chanson ;
En Azemar Jorda ne menon en prezon
E en Pons lo vescomte e no sai cans se son.
Ja Domi Dieus de gloria mos pecatz no.m perdon,
Si mentre'el combatian li cler, cel sazou
No cantavan Sancti Spiritus a grand professions,
Que ben de mega lega en auzirats la son !
No sai que vo.n diches ni.i fessa lonc sermon :
Un jorn se mog la ost a coita d'esperon,
Los coms cel de Montfort e li autre baron,
E.l comte Baudoï laissè en garnizon
Lai a Sent Antoni, ab lui sei companhon.

Voulurent résister ceux de Saint-Antonin
Conduits par N'Azemar Jordan (2). Mais à la fin
Il n'y en eut pas un qui n'en conçut chagrin.

.....

Et dans l'ost des croisés eut fracas et grand bruit
Car Saint-Marcel. je crois. ont pillé et détruit
Puis à Saint-Antonin ont logé dans la nuit (3),
Car, à peine le temps d'obtenir un œuf cuit,
Qu'en la ville attaquée ils se sont introduits.
Des bourgeois de la ville il y en eut vingt-huit
Soit tués soit noyés, et dix se sont enfuis.
Hommes, femmes, enfants, vers le moustier ont fui
Mais furent, dépouillés, à rester nus réduits.
Quant aux clercs dévêtus, leur firent grands ennuis
Tant ribauds que garçons (4).

Saint-Antonin fut pris comme dit la chanson ;
En Azemar Jourdan on jeta en prison
Et En Pons le vicomte et ne sait combien sont.
Que Seigneur Dieu de gloire me refuse pardon
Si, pendant le combat, les clercs en oraisons
Ne chantaient pas prières en grande procession (5),

-
- (2) Azemar Jourdan est l'un des co-seigneurs de Saint-Antonin tout comme le vicomte Pons mentionné un peu plus loin.
- (3) Nuit du 20 au 21 mai 1212.
- (4) Les valets de l'armée.
- (5) Le clergé qui accompagnait l'armée chantaient le « Veni, Creator Spiritus » pendant que les croisés donnaient l'assaut à la ville.

Si fort qu'à demi-lieue en parvenait le son !
 Pouquoi en dire plus et faire long sermon :
 Un jour repartit l'ost à force d'éperons,
 Et Simon de Montfort et les autres barons
 Le preux compte Baudoin laissant en garnison
 Là à Saint-Antonin avec ses compagnons.

A partir de là, Saint-Antonin n'est plus jamais mentionné dans la chanson, sans doute parce que l'auteur n'est plus le chanoine de notre abbaye, mais un anonyme vraisemblablement familier du comte de Toulouse.

Le second auteur va nous relater les événements qui se déroulent jusqu'en 1229. Il nous raconte notamment la mort de Simon de Montfort au siège de Toulouse le 25 juin 1218 et surtout la joie qui soulève les Toulousains à l'annonce de cette « heureuse nouvelle » :

E laïns en Toloza intrec us messatgers
 Que .ls comtec la noelas ; es es tals, alegriers
 Que per tota la vila corron ves los mostiers
 Ez alumnan los ciris per totz los candelers ;
 Ez escridan : « La joya ! car es Deus merceners ».

Alors dedans Toulouse entra un messenger
 Apportant la nouvelle ; et telle est la gaité
 Que dans toute la ville on court vers les moustiers
 Qu'on allume les cierges dans tous les chandeliers.
 On s'écrie : « Joie, car Dieu, de nous a eu pitié... »

Il nous décrit aussi la prise de Marmande et le massacre de ses habitants :

E corron vas la vila ab los trencans agutz
 E comença.l martiri e.l chaplamens temutz
 Que.ls baros e las donas e los efants menutz
 E.ls homes et las femnas, totz despulhatz e nutz,
 Detrencan e detalhan am los brans esmolutz
 E la carns e lo sancs e los cervels e.ls brucz
 E membres e personas maidedatz e fendutz
 E fetges e coradas decebrattz e romputz

.....
 Es la terra vermelha e.l sols e la palutz.
 No remas hom ni femna ni joves ni canutz
 Ni nulha creatura, si no s'es rescondutz
 La vila es destruita e la facs escendutz.

Ils courent vers la ville avec armes aigües,
 C'est alors le massacre redouté des vaincus.
 Les barons et les dames, les enfants éperdus,
 Les hommes et les femmes dépossédés et nus

sont tous déchiquetés, par l'épée abattus.
Et la chair et le sang partout sont répandus.
Les corps sont dépecés, les membres pourfendus,
Entrailles et viscères arrachés et rompus.

.....
Sol et eau sont vermeils de ce sang répandu.
Hommes, femmes, enfants sont, sans espoir perdus
Si a bien se cacher ils ne sont résolus.
Sur la ville détruite le feu s'est étendu.

Enfin il entreprend le récit du siège de Toulouse (juillet 1219) et, brusquement, le poème s'interrompt.

Nous savons, cependant, comment s'acheva cette triste épopée :

En 1224, les barons du nord, vaincus, avec à leur tête Amaury de Montfort, fils de Simon, rentrent chez eux. Raymond VII, nouveau comte de Toulouse, peut alors penser qu'il a recouvré ses terres et son indépendance. Hélas ! en 1226 il est excommunié. Louis VIII, roi de France, entreprend contre lui une nouvelle croisade. L'Occitanie, exsangue, est définitivement vaincue. Le comte Raymond VII fait sa soumission à Saint Louis. Par le traité de Meaux, il perd la plus grande partie de son comté et doit marier sa fille Jeanne au frère du roi.

Après quelques sursauts, les derniers réduits de résistance tombent les uns après les autres. Raymond VII meurt en 1249. En 1271 Alphonse de Poitiers et sa femme Jeanne de Toulouse meurent à leur tour sans laisser d'héritier : les possessions toulousaines passent sous l'autorité de la couronne de France.

4 Janvier 1982

